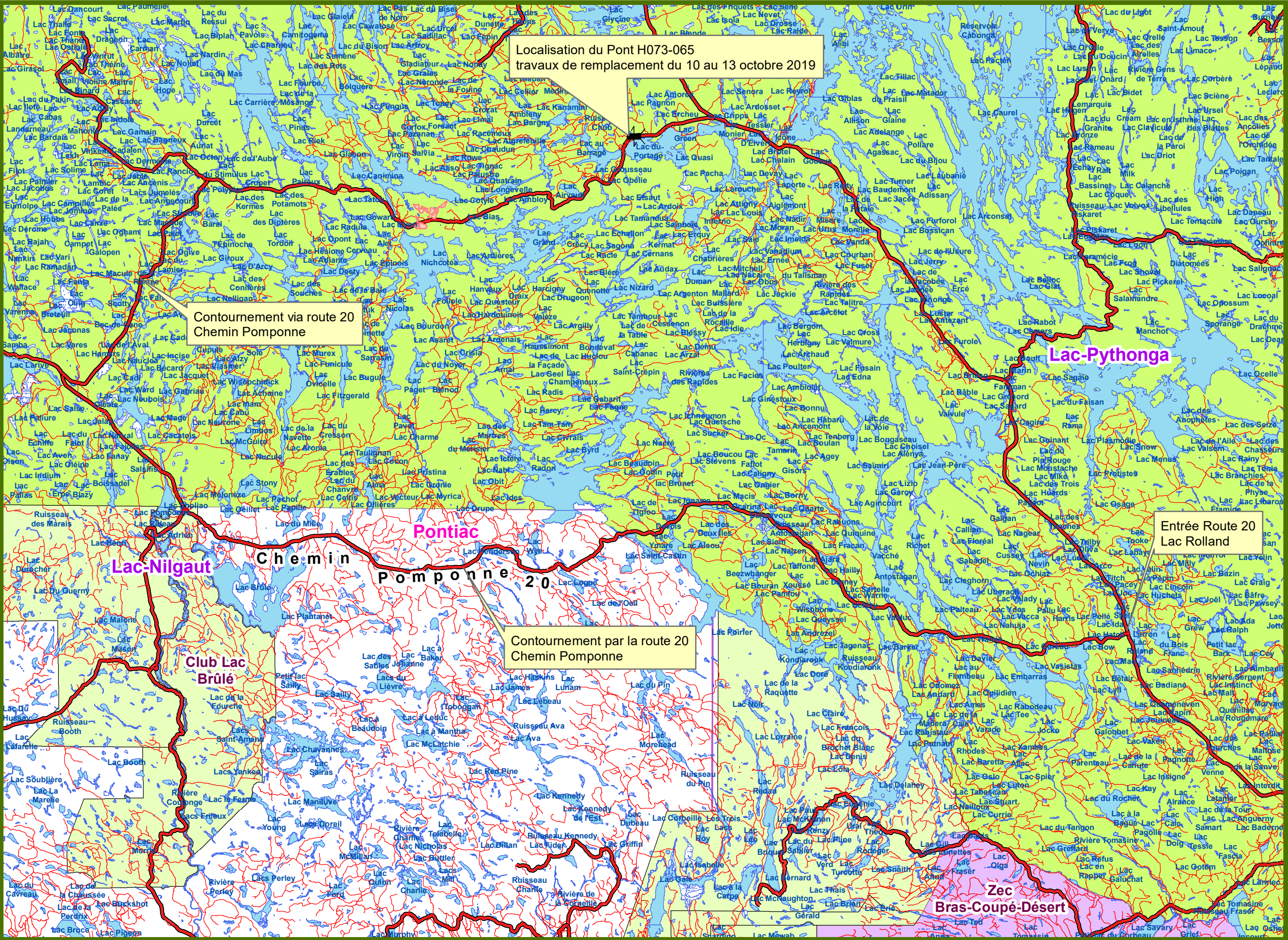


LOUISIANA-PACIFIC CANADA DIVISION QUÉBEC MANIWAKI



Les mesures d'harmonisations opérationnels traitent principalement sur la période d'opérations des travaux et sur les chemins.

Les éléments ne pouvant pas être traités dans le cadre de l'harmonisation opérationnelle avec les BGA sont :

1. Prescriptions sylvicoles et les contours associés
2. Respect des éléments stratégiques (PAFIT, PAPIO, etc.)
3. Fermeture de chemins (processus provincial)
4. Tout enjeu touchant un groupe spécifique et devant être discuté à la TGIRT

Si les discussions entre les BGA et les usagers du territoire portent sur des mesures touchant l'un des éléments énumérés ci-dessus, le BGA et/ou l'usager devront

- faire part de leurs préoccupations au MRN dans le cas des points 1, 2 et 3 ;
- ramener le sujet à la TGIRT dans le cas du dernier point, par le biais de leur interlocuteur identifié.

LÉGENDE

Courbe de niveau

--- Courbes de niveau

Hydrologie

Description

- Aulnaie
- Dénué humide
- Dénué sec
- Lac et rivière
- Inondé
- Cours d'eau
- Cours d'eau intermittent

Limites

- Municipalité
- Territoire autochtone
- Forêt de l'aigle
- MRC QC

Territoires particuliers

- Réserve faunique
- Zec
- Petit lac aménagé
- Pourvoirie à droits exclusifs
- Aire faunique communautaire
- Territoire exclusif de chasse
- Territoire sous protocole

Saison Prévu
2019 - 2020

1:250 000

0 2,75 5,5 11 Kilometers